



Juillet 2023 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 10 juillet 2023, le Conseil municipal a confirmé la réalisation d'un "Skatepark" dans le cadre des nouveaux aménagements de la zone sportive du "Verney" et a adjugé ces travaux à l'entreprise Vertical AG.
- Lors de sa séance du 10 juillet 2023, le Conseil municipal a confirmé la réalisation d'un "Pumptrack" et ses aménagements annexes dans le cadre des nouveaux aménagements de la zone sportive du "Verney" et a adjugé ces travaux à l'entreprise Vélosolution.
- Lors de sa séance du 10 juillet 2023, le Conseil municipal a décidé de réaliser le projet de plantation et a adjugé les travaux à l'entreprise FORMAT Paysage Sàrl.
- Lors de sa séance du 10 juillet 2023, le Conseil municipal a décidé de proposer aux citoyens montheysans une action sur les cartes prépayées "MobiChablais", soit la prise en charge de la moitié de sa valeur.
- Lors de sa séance du 10 juillet 2023, le Conseil municipal a décidé de renouveler le parc radio Polycom et a adjugé la commande à la maison RUAG AG.
- Lors de sa séance du 10 juillet 2023, le Conseil municipal a pris acte que Mme Laude Camille CHANTON a renoncé au mandat de Conseillère générale et, dès lors, il a proclamé élu Conseiller général M. Martin QUARROZ, en remplacement de la démissionnaire précitée, en précisant que la nouvelle nomination sera effective immédiatement et sera valable pour la fin de la période administrative 2021-2024.
- Lors de sa séance du 10 juillet 2023, le Conseil municipal a délivré à Mme Maria Antonia LOUREIRO DOS SANTOS DA SILVA une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le restaurant-pizzeria "LA NONNA".
- Lors de sa séance du 24 juillet 2023 et dans le cadre de la réfection de la Maison Hildebrand, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants :
 - CFC 244 installation ventilation, à l'entreprise ROTH SA;
 - CFC 240 installation chauffage, à l'entreprise PARCHET Frères SA;
 - CFC 250 installation sanitaires, à l'entreprise PARCHET Frères SA.
- Lors de sa séance du 24 juillet 2023, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, pour équiper les vestiaires du stade Philippe Potter, des installations de lavage et de séchage auprès de la société GALLETTI Electoménager Sàrl.
- Lors de sa séance du 24 juillet 2023, le Conseil municipal a décidé d'acquérir, auprès de l'entreprise Ries, Technique Agricole et manutention Sàrl, le véhicule utilitaire léger Alké ATX 340.

- Lors de sa séance du 24 juillet 2023 et dans le cadre des nouveaux aménagements de la zone sportive du "Verney", le Conseil municipal a décidé d'adjuger la réalisation de deux blocs sanitaires à l'entreprise FRANCIOLI.
- Lors de sa séance du 24 juillet 2023, le Conseil municipal a adjugé la fourniture, la mise en place et le traitement de garde-corps sur les berges de la Vièze à l'entreprise SEROC SA.
- Lors de sa séance du 24 juillet 2023, le Conseil municipal a préavisé favorablement les tarifs d'électricité pour 2024.
- Lors de sa séance du 24 juillet 2023, le Conseil municipal a adjugé la fourniture de l'équipement de soins pour le Home "Les Tilleuls" à la société Arjo Switzerland AG.

Etabli et publié le 26 septembre 2023